



A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

Date : 24 janvier 2024

Référence : 2024.01.001

Version : 1.0

Objet : Réunion du CA d'Annecy Lac Pêche (ALP)

Date : 23 janvier 2024 à 18 h 00

Lieu : Locaux de l'ALP à La Puya

Présents : P. BOUCHARD
P. BOUTILLON
C. CAUZARD
P. DARSY
R. DECARRE
JL. GASSMANN
B. GENEVOIS
C GRISOLET
R. GUENARD
A HOFFART
Y. MAGNANI
P. DE KETELAERE
G. LAMOUILLE
Q. TISSOT
G. ZAMBIANCHI
C. LAUGIER

Excusés : C. DECARRE
JF DUFRESNE
R. LOSTE
P. LITTOZ
A. LAINE

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. APPROBATION DU CR DU DERNIER CA

Le CR du dernier CA est approuvé.

2. APPROBATION DES COMPTES 2023 ET DU BP 2024

Présentation du compte de résultat de l'année 2023 : excédent de 7567 €

Le résultat de l'année 2023 intègre un volet « exceptionnel » concernant le bateau de la garderie, le ponton d'alevinage et les honoraires de l'architecte pour la réfection des locaux de la Puya.

Le CA valide à l'unanimité le compte de résultat 2023.

Présentation du budget prévisionnel 2024.

Le CA valide le BP 2024 à l'unanimité..

3. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DIMANCHE 28 JANVIER 2024

L'Assemblée générale extraordinaire a pour ODJ unique l'adoption des statuts types modifiés des AAPPMA (Yann)

L'ODG de l'Assemblée générale ordinaire sera le suivant :

- Approbation du CR de la dernière AG (Yann)
- Rapport d'activités 2023
 - Fonctionnement associatif (Yann) : point sur le nombre d'adhérents et sur l'état d'avancement du projet de rénovation des bâtiments,
 - Protection du lac et gestion piscicole (Bernard) : statistiques de pêche 2023, cartographie des herbiers, cartographie des zones de frai des féras, rapport d'alevinage, suivi de la frayère des ombles du Palace, bilan garderie
 - Formation et développement de la pêche (Patrick B.) : école de pêche, stages de montage, pontons pour PMR
 - Communication (Roland) : revue de presse, bulletin, site internet, réseaux sociaux, manifestations.
- Présentation des comptes 2023 (Gilbert)
- Rapport des vérificateurs aux comptes (JP CIQUIER et C. VIETTI)
- Approbation par l'AG des comptes 2023 (Yann)
- Planning d'activités prévisionnelles pour l'année 2024 (Yann) : liste des activités par commission.
- Présentation du budget prévisionnel 2024
- Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024
- Validation de la candidature de Bernard Genevois au CA de la Fédération Départementale de Haute Savoie.
- Temps d'échange.

Côté organisation .:

- La salle a été retenue
- Tout l'équipement requis pour la vidéo-projection sera sur place. Christian VIETTI s'occupera de la sonorisation
- Les adhérents ont été invités via « carte de pêche » (Carine et Yann)

- Les invitation des élus sont parties (Carine et Yann)
- Les membres du CA, les bénévoles, les représentants des autres AAPPMA et de la FDPMA ont été invités pour le repas de midi, ainsi que leurs épouses (rappel : ces dernières payent leur part) (Carine et Yann)
- Les repas de midi sont réservés au restaurant des Tilleuls à Saint Jorioz (Patrick D)
- Les amuses bouches-apéritifs ont été commandés chez le traiteur Pauvert (Patrick D), ainsi que les boissons (Roland).
- Les deux vérificateurs aux comptes ont été invités à venir effectuer leurs controles (Carine et Gilbert)
- Les éléments pour le tirage au sort des 2 permis gratuits (carnets volontaires et bénévoles), les cavaliers pour l'estrade et la liste d'émargement des membres actifs sont prêts (Carine)
- RDV vendredi 26/01 à 14 h à la salle polyvalente de Sévrier avec un agent de la commune pour une dernière vérification du matériel et récupérer la clef (Jean-Luc + Christian VIETTI, + Carine)
- RDV à 7 h 30 le dimanche matin pour les volontaires du CA pour préparer la salle.
- Organisation du « café/croissant » d'accueil prévu (Patrick D).

4. POINTS DIVERS

Cartographie des herbiers:

Pour réaliser ce travail, le SILA propose à ALP d'assurer la maîtrise d'ouvrage et de lui allouer une subvention de 10 000 € en 2024 (rappel : montant total de la prestation par le bureau d'études SAGE ENVIRONNEMENT estimé à 30 000 euros en 2023).

Le CA adopte le principe d'initier le travail en 2024 dans la limite de 15 000 euros (10 000 euros SILA et 5000 euros ALP). Un nouveau financement sera recherché pour achever le travail en 2025..

Participation de l'ALP aux AG des APPMA du GIPALL à venir:

- AAPPMA de Chambéry le 8 février : Bernard
- AAPPMA d'Aix les Bains le 28 janvier (même jour que l'AG de l'ALP) : aucune participation
- AAPPMA du Léman le 24 février : Quentin
- AAPPMA de Vizillz (Lafrey) le 11 février : Bernard

Audit « gestion des usages sur le lac » :

La DDT 74 (Mission Lacs) souhaite recueillir l'avis d'ALP. Une rencontre est prévue avec l'agent « enquêteur » (Yann)..

Manifestations de paddles « Glagla Race » et « technical Race » à Menthon (20 janvier):

Un échange est prévu avec les organisateurs pour éviter à l'avenir le piétinement des frayères de féra. La DDT a été prévenue..

5. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain CA se tiendra le mardi 26 mars 2024 à 18 h 00 dans les locaux de l'ALP.

